

Monsieur  
 Comme par ce partye finie  
 au den des sedars des Regiments et tout au quartier  
 de Hollande et de Frise, Et apres resolu par les Etats  
 generaux assemblez en le vicie de Bruxelles, Que les  
 deniers comptans payez a cest estat par les quatre ambassadeurs  
 de Hollande, y envoier particulièrement certaine grande  
 quantite de draps de toutes sortes, De quoy desirant  
 satisfaire tant que en nous est, Envoions particulièrement  
 par voye de arrangement et passe de Noyendeke porteurs  
 de restes, Des parquets de draps de sayes et  
 de nuyt anches, de draps de soie ou de linge, frettes  
 au cost de restes soies, ny au nabin de gilet de  
 Noyendeke, Les dits dits Noyendeke payez de  
 restes de cost de ce de Winterme Requiers que se  
 a l'usage, preser d'iceux, n'ont toutes fautes  
 et rousies, ny ne guere pourroit traîner nomme  
 pour la meilleure declaration et seroit de sa  
 finis, des parquets parquets, les mains de mouffe  
 de cost de Noyendeke, ou les n'ont de nos ambassadeurs  
 Engins d'iceux de nous sera grandissime plaisir  
 et obligera le Requistaire en tous endroits ou aurons  
 moyen leur faire servir. Et sur ce

Monsieur  
 Des le contracte de l'union et de l'union  
 de cost de ce en toute bonne voye et loyale nous  
 recommandons bien affectueusement a les nobles gens d'iceux  
 de grand ne ce. Le 17 Janvier 1577  
 De cost de ce

Monsieur  
 Monsieur de Dixem  
 Dordrecht

Ambassadeurs et appariteurs, sermentaires  
 d'iceux de ce luy de ce vicie de  
 grand